LES AUBERGES D'INGRANDE et le Quartier des AUBERGES

Ingrande apparaît comme un lieu de passage très important pendant tous les XVII^e et XVIII^e siècles, d'abord du fait de sa situation frontalière entre Bretagne et Anjou, mais aussi parce qu'elle se situe sur les principaux axes reliant des villes importantes du Royaume, que ce soient la voie fluviale ou la voie routière reliant Nantes, Angers et Paris. En raison de cette situation de « frontière » qui impose à tous les marchands de s'arrêter afin de régler les taxes dues à l'entrée du Royaume, Ingrande est un lieu où l'on reste pour dormir dans les nombreuses auberges qui vivent de cette situation et en tirent profit. Cela explique doute la quantité d'auberges attestées dans la documentation. On peut ainsi recenser l'existence de 12 auberges ayant existé à Ingrande à différentes époques entre les XV^e et XVIII^e siècles. La plupart s'échelonnant le long de la grande rue de la ville. Trois autres se situent un peu an amont dans l'environnement de la place de l'église. Quant aux autres, notamment celles situées rue du Mesurage, elles se développeront pour la plupart à la toute fin du XVIII^e siècle, mais surtout au XX^e siècle, en liaison avec la construction du chemin de fer et de la gare d'Ingrandes.

Pour illustrer notre propos, nous avons essayé de dresser ci-dessous une liste des 10 principales auberges établies à Ingrande avant la Révolution, avec leurs dates présumées de création et leur localisation sur un ancien plan d'Ingrande :

L'auberge du **Pigeon** (anciennement du Plat d'Étain, puis du Pot d'Étain), à partir de 1500.

L'auberge de La Croix Blanche, à partir de 1600.

L'auberge de La Croix verte, à partir de 1600.

Le Lion d'Or, à partir de 1650.

La Corne de Cerf, devenue Les Trois Barbots à partir de 1700, puis Les Trois Rois.

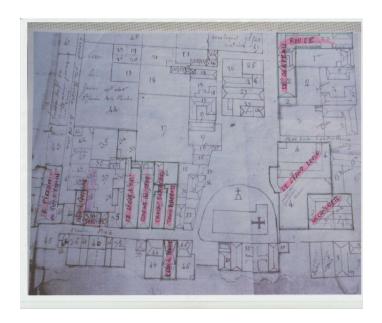
L'Écu de France, à partir de 1650.

Le Grand Louis, sans doute plutôt à partir des années 1650-1680.

Le Chapeau Rouge, ou Chapeau Royal, à partir de 1680.

La Croix de Lorraine, à partir de 1700.

La Sardine, à partir de 1700.



Un exemple: l'auberge du Pigeon

Il s'agit à n'en pas douter, de l'une des plus anciennes auberges d'Ingrande, nommée d'abord Le Plat d'Étain, puis Le Pot d'Étain au XVII^e siècle, puis Le Pigeon au XVIII^e siècle, à partir de 1701, et même, semble-t-il, Le Pigeon Blanc, puis Le Pigeon d'Or après la Révolution.

Elle comprenait à une certaine époque d'importants bâtiments et des écuries situés des deux côtés de l'actuelle ruelle des Pigeons qu'on appelait simplement alors « le chemin qui descend à la rivière de Loire ». À cette époque, c'est-à-dire dès le XVI^e siècle, l'auberge est exploitée sous le nom de Pot d'Étain par MATHURIN LE BARBIER, puis à partir de 1615 par MATHURIN POUGET et ÉTIENNETTE PETAY, sa femme.



On retrouve une trace écrite de cette auberge dans un acte de vente daté du 8 janvier 1615 mentionnant la cession de l'auberge du Pot d'Étain (plus tard Le Pigeon) :

En notre Cour de Chantocé, Baronnie d'Ingrandes,

Mathurin LE BARBIER, procureur du Roy au grenier à sel de Saint-Florent-le-Vieil, confesse avoir ce jour vendu, cédé et transporté à jamais, à MATHURIN POUGET, marchand demeurant au dit Ingrande, et ÉTIENNETTE PETAY sa femme, un corps de logis situé audit Ingrande, vulgairement appelé Le Pot d'Étain, bâti sur murs couverts d'ardoises, composé d'une chambre basse sur la rue, avec une petite étable étant au coin de ladite chambre vers aval, avec une petit allée qui conduit dans la boulangerie où il a fait une cheminée comprise au présent contrat, une cave étant au côté vers aval de ladite boulangerie, avec deux hautes chambres et un grenier au-dessus, avec l'escalier à y monter, avec le droit pour aller et venir, rue et issues qui en dépendent, joignant vers amont rue et issue, et vers aval la veuve RODAIS, veuve de Feu Maître AIGNAN, une grange aussi sur murs couverts d'ardoises, avec un petit jardin étant vers galerne de ladite grange, joignant vers amont une venelle pour aller et venir, et vers midi aboutte la grange audit PERRIER, joignant vers aval, une terre au sieur RODAIS, un petit jardin joignant vers amont la dite venelle pour y aller, aboutte vers midi les héritiers du défunt OLIVIER ROUAULT, joignant vers aval la vigne de la veuve RODAIS, aboutte vers galerne jardin de CLAUDE ROUAULT. Lesdits acquéreurs seront tenus de continuer à payer une messe basse en l'église d'Ingrande et à entretenir trois cierges de cire blanche

sur le frontispice du grand autel de l'église d'Ingrande, près la statue de la Vierge, selon le testament de SÉBASTIENNE BELLANGER. Le tout moyennant la somme de 2000 livres. En la présence de Maître FRANÇOIS DU VEAU, prestre.

À partir de 1670, l'auberge du Pigeon est exploitée par CLAUDE HASTE en compagnie de son épouse ANNE LE MÈGRE, jusqu'au mariage de sa fille JEANNE HASTE en 1682 avec LOUIS BLANCHARD qui en reprendra l'exploitation directe avec sa femme jusqu'en 1700, date à partir de laquelle il louera à bail les bâtiments à plusieurs couples successifs d'aubergistes, avant que JACQUES DEVE, notaire à Ingrande, en hérite et en poursuive quelque temps la location.

Le 3 novembre 1701: bail du Pigeon donné par Louis Blanchard à René Pineau

Par devant Nous Daniel Baudouin, notaire de la Baronnie d'Ingrande et Chatellenie de Chantocé, ont comparu :

LOUIS BLANCHARD, marchand, et FRANÇOISE CARION, sa femme, ont donné un bail à ferme à RENÉ PINEAU et MARIE HALOPE, sa femme, maison et issues du Pigeon, situé au bourg d'Ingrande, maison, appartenances et dépendances, appelée Le Pigeon, autrement nommée Le Pot d'Étain.

Le 6 décembre 1708 : bail à ferme

Devant JULLIEN GAUDIN, notaire à Ingrandes, furent présents :

JACQUES DEVE, notaire de la Baronnie d'Ingrandes et Montrelais et dame ANNE LECORCHE, son épouse, demeurant rue du Fresne, paroisse de Montrelais, et JEANNE BLANCHARD, fille mineure de M. LOUIS BLANCHARD absent, et de défunte JEANNE HASTE demeurant au bourg d'Ingrande, procédant sous l'autorité de PIERRE BAUDOUIN, notaire de la Baronnie d'Ingrandes et Chantocé, demeurant au bourg de Chantocé, curateur de la dite BLANCHARD, bailleresse, d'une part, et MATHURIN PRINGE, marchand boucher et GABRIELLE BESNIER, sa femme, demeurant rue du Fresne, paroisse de Montrelais, d'autre part, entre lesquels a été convenu le bail à ferme de 9 années commençant au jour de la Saint Jean-Baptiste suivante:

Savoir : la maison, appartement et dépendances de l'auberge du Pot d'Étain où pend aujourd'hui l'enseigne du Pigeon, où demeure à présent le sieur MARQUIS et sa femme, consistant en maison logeable, chambre basse, haute, grenier et cave, cellier, écurie et grange, quai étant au-devant de ladite maison.

Au tout début du XVIII^e siècle, au moment où est créée la ruelle des Pigeons, le nom de l'auberge est changé en « auberge du Pigeon » ou « Le Pigeon », et l'exploitation en est confiée à bail par les héritiers de CLAUDE HASTE et la famille BLANCHARD à des exploitants tels que RENÉ PINEAU et LOUIS MARQUIS, avant d'en reprendre eux-mêmes l'exploitation directe après le règlement de la succession de CLAUDE HASTE.

En 1716, JEANNE BLANCHARD se remarie avec ANATOLE SAILLARD. Le couple reprend alors l'exploitation directe de l'auberge du Pigeon jusque vers 1740, date à laquelle l'auberge semble avoir cessé provisoirement son activité en tant qu'auberge, jusqu'à ce que PIERRE TOURMEAU s'en porte acquéreur et décide de relancer l'auberge à partir des années 1775-1780. Celle-ci accueillera des visiteurs durant toute une partie du XIX^e siècle.

Au moins depuis 1685 et jusqu'à cette date, il apparaît que tous les propriétaires ou exploitants du Pigeon ont en même temps exercé les fonctions de « garde au Bureau de ce lieu », ou « concierge des prisons de ce lieu ». Ce qui laisse penser que l'auberge du Pigeon abritait, ou tout au moins, jouxtait la prison du grenier à sel de l'époque, comme

elle jouxtait aussi fort logiquement le grenier à sel qui se trouvait alors tout à côté (Maison BABAUD, N° 52)

On peut du reste remarquer que lorsque le grenier à sel et sa prison auront été transférés dans la partie est d'Ingrande, la Baronne d'Ingrande concèdera à ANATOLE SAILLARD « concierge des prisons de ce lieu » un terrain situé en bord de Loire à proximité de la nouvelle prison, afin que celui-ci se fasse construire une maison proche de celle-ci.



Ancienne porte de l'auberge du Pigeon donnant sur la ruelle

Le 24 décembre1716 : vente par DEVE aux époux SAILLARD de la partie qu'il avait héritée dans l'auberge du Pigeon :

Nous soussignés JEAN DEVE, fils et héritier de défunte JEANNE LECORCHE, ma mère, (épouse de JACQUES DEVE, notaire), et fondé dans la moitié des biens et héritages de sa succession, l'autre moitié appartenant à JACQUES DEVE, mon neveu, fils de défunt JACQUES DEVE, mon frère, et de MARIE FRANÇOISE BAUDOUIN, sa mère et tutrice, et ANATOLE SAILLARD et JEANNE BLANCHARD son épouse, ont fait les conventions qui suivent :

Ont vendu, cédé, délaissé, et transporté aux dits ANATOLE SAILLARD et JEANNE BLANCHARD son épouse, le dixième de la maison du Pigeon, autrefois Le Pot d'Étain, consistant en maisons, rue et issues, cellier, grange, jardins, ouche, dans laquelle maison est demeurant MATHURIN PRINGE comme fermier, titulaire du bail,

Lesdits SAILLARD et femme paieront les rentes seigneuriales et aux prestres d'Ingrande.



Arrière de l'auberge du Pigeon, vue depuis la ruelle des pigeons

Le 27 septembre 1724 : déclaration d'Anatole Saillard, mari de Jeanne Blanchard

Pour maison et jardin et terre audit Ingrande, lesquelles choses a dit appartenir à ladite BLANCHARD son épouse, à l'exception d'un dixième appartenant à l'enfant de la femme de JACQUES DEVE, ayant ledit SAILLARD acquis l'autre dixième de JEAN DEVE, le 24 décembre 1716.

1724 PR: Déclaration d'Anatole Saillard, mari de Jeanne Blanchard

Pour un corps de logis au bourg d'Ingrande, où pendant ci-devant pour enseigne Le Pigeon, composée de chambres basses, grange à côté, chambres hautes sur les dites chambres basses, greniers au dessus, joignant vers midi le Grand Chemin de Nantes à Angers, vers septentrion le jardin ci-après, vers orient une ruelle qui dépend du chemin des venelles à la rivière de Loire, occident la maison et jardin de la veuve DAVY, Jardin au côté vers septentrion de la dite maison, joignant vers occident le jardin de la veuve DAVY, septentrion les héritiers SAINT SERNIN, avec un autre jardin au dessus de celui-ci, joignant vers occident le clos des héritiers BERNARDIN, midi le jardin des héritiers SAINT SERNIN.

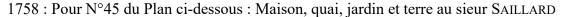
1743 PR : Déclaration de LOUIS COUE, notaire royal, agissant au nom de son beau-frère ANATOLE SAILLARD, mineur d'âge :

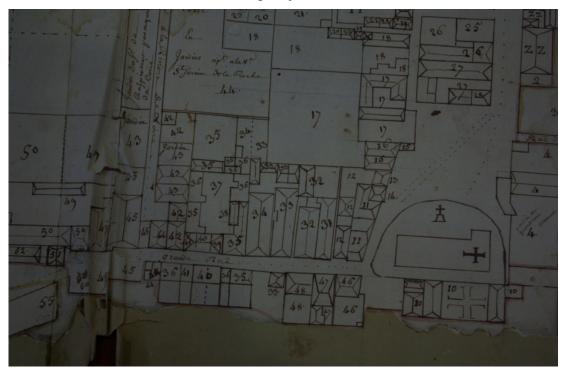
Pour un corps de logis situé au bourg d'Ingrande, où pendait autrefois pour enseigne Le Pigeon, composé de chambres basses, grange à côté, chambres hautes, greniers au dessus, joignant de midi le Grand Chemin de Nantes à Angers, septentrion le jardin ci-après, orient une ruelle qui descend du chemin des venelles à la rivière de Loire, occident la maison et jardin URBAIN POILPRE à cause de son épouse, jardin au côté de septentrion de ladite maison, joignant vers occident le jardin du sieur POILPRE, orient le chemin, septentrion MELCHIOR SAINT SERNIN, avec un autre jardin au dessus de celui-ci, joignant vers orient le chemin, occident le clos des héritiers BERNARDIN, midi jardin du sieur SAINT SERNIN, septentrion Demoiselle BELLANGER.

1757 PR : Déclaration d'Anatole Saillard, fils et héritier d'Anatole Saillard et Jeanne Blanchard

Pour un corps de logis au dit Ingrande, composé de chambres basses, où pend actuellement pour enseigne Le Pigeon, grange à côté, chambre hautes et grenier au dessus couvert d'ardoise, rue et issues en dépendant, joignant vers midi la Grande Rue qui conduit de l'église à la rue du Fresne, septentrion le jardin ci après, orient une ruelle qui descend du chemin des Venelles à la rivière de Loire, occident la maison et jardin de la veuve URBAIN POILPRE, avec un petit Jardin au côté vers septentrion de la dite maison, joignant vers occident le jardin de la veuve POILPRE, septentrion le sieur MARCHAND, et midi la susdite maison.

Au-devant de ladite maison, un quai joignant la rivière de Loire, septentrion la maison ci-dessus, la Grande Rue entre deux, orient une boutique appartenant à la veuve SAINT SERNIN, un espace servant d'égout entre deux, occident le quai de la veuve URBAIN POILPRE.





1775 PR: le sieur PIERRE TOURMEAU l'Ainé, négociant, demeurant paroisse de Montrelais, en Ingrande, pour :

1-Un corps de maison nommée Le Pigeon, situé sur la Grande Rue d'Ingrande, issues et jardins en dépendant, joignant vers orient une venelle qui vient des venelles à la rivière, d'autre côté les maisons et jardins du sieur POILPRE, midi la Grande Rue d'Ingrande, septentrion le jardin du Sieur MARCHAND,

2-Un quai au-devant de ladite maison, joignant vers orient une maison au sieur BLANVILAIN, curé du dit Ingrande, une ruelle entre deux, d'autre côté quais aux sieurs POILPRE et RASPILLER, midi la rivière de Loire, septentrion la Grande Rue,

1784 PR: déclaration des héritiers du sieur PIERRE TOURMAULT (N° 106, 107, 108, 109)

Pour un corps de maison, écuries, jardins, et appartenances nommé Le Pigeon, en ladite ville d'Ingrande, contenant environ une boisselée, joignant vers orient les maison et jardins au sieur POILPRE, occident une ruelle tendant de la Grande Rue d'Ingrande à aller à celle des venelles, aboutissant vers midi à ladite Grande Rue d'Ingrande, et vers le nord aux appartenances du sieur MARCHAND,

Plus un quai devant ladite maison, joignant vers orient un petit chemin qui conduit à la rivière, vers occident le quai du sieur POILPRE, aboutissant vers midi à la rivière, et vers le nord à la Grande Rue.



Vue de l'ancienne auberge du Pigeon depuis la Grande rue d'Ingrande

1787: JACQUINE TOURMEAU, veuve GAUDIN.

1789 : JACQUES MARTIN, époux de RENÉE ONILLON, aubergistes, exploitent l'auberge du Pigeon, selon bail accordé à eux par la veuve GAUDIN.

Le 2 juillet 1800 (13 Messidor An 8): nouveau bail pour le Pigeon à ROBERT ERAULT:

Devant Maître SIMON GAUTREAU, notaire résidant au Mesnil, furent présents :

Dame JACQUINE TOURMEAU, épouse et procuratrice de JULIEN MATHURIN GAUDIN, demeurant ville et commune de Nantes,

A loué et affermé pour 7 ans commençant le 11 Brumaire à :

PIERRE ROBERT propriétaire et ANNE ERAULT son épouse,

L'auberge où pend pour enseigne Le Pigeon, en la ville d'Ingrande, composée de chambres basses, boulangerie, cellier, écurie, chambres hautes, grenier au-dessus, et un quai,

Le tout tel qu'en jouit présentement la veuve BRISSE, avec un jardin près le cimetière.

Moyennant la somme de 400 Francs payables en deux fois chaque année,

Le 27 octobre 1817 : vente par Jullien Gaudin et Jacquine Tourmeau son épouse à Antoine Riverais, menuisier, et Jeanne Picherie, son épouse.

Devant Maitre RENÉ MERCIER, notaire.

Une maison située en ladite ville d'Ingrande, nommée l'auberge du Pigeon, composée de chambres basses, chambres hautes, caves, écuries, lesquels était exploités en auberge, depuis les chambres du devant sur la rue jusque et y compris la grande écurie au nord donnant sur la venelle à l'orient. Joignant dudit côté

d'orient la venelle dite du Pigeon conduisant de la Grand Rue au cimetière, de midi la Grand Rue, d'occident le sieur GAUTREAU, héritier du sieur POILPRE, du nord la maison de dame GAUDIN, mur mutuel entre deux sur toute la largeur et la hauteur. Et qu'elle appartient aux vendeurs du chef de l'épouse comme provenant de la succession de feu PIERRE TOURMEAU son père décédé il y a 35 ans (1782).

Le 29 août 1830 : revente par adjudication de la maison nommée Le Pigeon par PICHERY veuve RIVERAIS (N° 45 du Plan de 1755).

En vertu du jugement rendu par le tribunal d'Angers le 4 mai 1830, et à la requête de JEANNE PICHERY, fileuse, veuve d'ANTOINE RIVERAIS, agissant tant en son nom que comme tutrice d'ANTOINETTE, ANTOINE et MARIE RIVERAIS, ses trois enfants mineurs :

Une maison nommée Le Pigeon, située dans la Grande Rue d'Ingrandes (N° 713 du cadastre ou N°45 de 1755), composée : au rez-de-chaussée, d'une grande chambre à cheminée, divisée en deux par une cloison, une boulangerie au nord de ladite chambre, un caveau au couchant, au nord écurie avec ratelier et mangeoire ; audessus de la grande chambre, un grenier sur la boulangerie, trois chambres et un cabinet à cheminée, greniers carrelés au- dessus des chambres, le tout exploité par un escalier en bois, ces bâtiments couverts d'ardoises, joignant au nord maison ci après, midi la grande Rue, levant la ruelle du Pigeon, couchant maison et jardin GAUTREAU.

Une maison au nord de la précédente, (N° 712 du cadastre ou N° 45 de 1755), composée : au rez-de-chaussée, d'une chambre à cheminée ayant ouverture sur la ruelle du Pigeon, un caveau au nord, remise au nord du dit caveau, latrines au couchant, deux chambres hautes à cheminée, et un cabinet, une chambre mansardée et un cabinet à côté, jardin au nord clos de murs, contenant 2 ares 50, joignant au nord jardin les mineurs RIVERAIS, affermé à la veuve NORMAND, midi la maison précédente, levant la ruelle du Pigeon, couchant GAUTREAU,

Adjugé à GABRIEL REINE, boulanger.

1835 : Gabriel Reine, boulanger (N° 712 et 713)
Faligan, pour le quai devant Le Pigeon (N°785)
Soudry, pour la partie est, de l'autre côté de la ruelle (N° 834)



Situation ancienne auberge du Pigeon sur Cadastre de 1835

Jean-Louis Beau